5 centimes

La Petite Gironde

5 centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

44e ANNEE — No 15,419

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 1914

EDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.
3e Édition : Charente-Inférieure.
4e Édition : Charente
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault.
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers.
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne.
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers.
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arrt de Bergerac.
11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

	La ligne		La ligne
Annonces dernière page (dix col. en 6)	1f 75	Faits Divers. . . (sept col. en 7)	7f
Réclames d° d° (sept col. en 7)	3 50	Chronique Locale (sept col. en 7)	11

S'adresser pour les annonces à Bordeaux : Bureau du journal, 8, rue de Cheverus.
Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre.
à Paris : Agence Havas, 8, place de la Bourse.
Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.
Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6f »	11f	22f
Autres départements et Colonies	9 »	18	36
Etranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

ÉDITION DU MATIN

ORGANISATION

Je m'excuse de ne pouvoir répondre individuellement aux trop nombreux correspondants qui me font l'honneur de me communiquer leurs réflexions sur les problèmes si divers et sur les questions si délicates qui préoccupent naturellement tous les bons Français. Il est inévitable que dans la mise en œuvre de notre formidable organisation militaire, dont la complexité déconcerte les esprits non prévenus, se produisent des à-coups, et qu'on puisse apercevoir des imperfections de détail. Toute machine a besoin d'être mise au point. Les mécaniciens de notre état-major, sous l'énergique impulsion de M. Millerand, y travaillent avec ardeur. Faisons-leur confiance ! Nous le pouvons d'autant mieux que déjà nous constatons des améliorations certaines.

J'ai applaudi à la décision du ministre de la guerre prescrivant de faire passer une nouvelle visite aux réformés. Beaucoup de réformés y applaudissent aussi de grand cœur. Mon courrier m'en apporte chaque jour des témoignages dont la sincérité n'est pas douteuse. Certains même, dès le début des hostilités, ont demandé à prendre place dans le service armé. La plupart ont été éconduits après visite médicale; d'autres n'ont même pas subi la visite : « On n'a pas besoin de vous actuellement. » Tous se plaignent, impatients de partir.

Qu'ils veuillent bien réfléchir, cependant ! Ils reconnaîtront que l'autorité militaire n'a point intérêt à rassembler des hommes non exercés quand il y a encore dans nos dépôts des mobilisés instruits. D'autre part, elle ne veut pas, avec raison, appeler sous les drapeaux des malingres, des infirmes, qui encombreraient bien vite les hôpitaux. Je comprends l'émotion patriotique des réformés pleins de courage, tel celui qui m'écrit ce matin : « Je suis licencié ès lettres, bon marcheur, très solide; on ne veut pas de moi sous prétexte que je suis myope. » Le prétexte est pourtant une raison très valable. Pour faire un soldat, il faut d'abord marcher, puis ensuite tirer, et pour cela y voir clair. La myopie à un certain degré ne le permet pas; j'en sais, hélas ! quelque chose. Mais soyez tranquilles ! les « réformés » maintenus en réforme pourront eux aussi, à bien des titres, rendre des services.

Quant aux autres, ceux qui seront reconnus « bons pour le service », il faudra les instruire le plus tôt possible et les faire marcher à bref délai avec les hommes de leur âge. Ils n'apporteront pas à notre armée un surcroît de force très important, c'est possible. Mais du moins nous n'aurons pas dans nos villes et nos campagnes le spectacle démoralisant de jeunes gens robustes qui ne sont pas où les appelle le devoir.

Or, dans la guerre actuelle, il importe de maintenir fortement trempé le ressort moral de la nation tout entière. C'est dans cet esprit que j'ai si vivement dénoncé le scandale des embusqués. Des officiers, des soldats employés à des services spéciaux, par exemple dans la section technique, m'ont écrit : « Mais nous ne demanderions pas mieux que d'être sur la ligne de feu. Nous sommes pourtant obligés d'obéir et de demeurer où nos chefs déclarent avoir besoin de nous ! » Rien n'est plus vrai ! Je n'ai jamais eu la prétention de substituer mon avis incompétent aux décisions éclairées des chefs compétents et responsables. Les « embusqués » que j'ai dénoncés, que je dénonce à l'indignation publique et aux autorités militaires, ce sont ces hommes jeunes, valides, dont la place est aux armées, et qui, par intrigue, par recommandation ou par ruse, se font affecter à un poste que rempliraient aussi bien qu'eux des hommes du service auxiliaire, uniquement pour échapper aux fatigues de la campagne et aux périls des combats. Par exemple ces automobilistes qui, sous prétexte qu'ils sont propriétaires d'une voiture, sont employés à la conduire dans des garnisons paisibles.

Enfin, au sujet des volontaires étrangers qui désirent prendre du service pour la durée de la guerre, j'adresserai à M. le Ministre de la guerre une prière instante. Ne pourrait-on pas autoriser tous ceux qui n'appartiennent pas aux nations ennemies, à l'Allemagne et à l'Autriche, à contracter un engagement dans nos régiments métropolitains ? Nous paraissons décourager les dévouements qui viennent à nous, si nombreux et si ardents, par des formalités et des règlements acceptables en temps de paix, mais qu'il faudrait simplifier en ce moment.

M. Millerand, qui a déjà tant fait pour améliorer jusque dans ses détails notre organisation militaire, n'hésitera pas sans doute à prendre la responsabilité de ces mesures utiles.

CHARLES CHAUMET.

A l'« Officiel »

INSCRITS POUR LA LEGION D'HONNEUR ET LA MEDAILLE MILITAIRE

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur :

Pour chevalier

De Dartein, capitaine au 162e régiment d'infanterie : Grièvement blessé, a conservé le commandement de sa compagnie.

Coolin, capitaine au 162e régiment d'infanterie : Blessé, a conservé le commandement de sa compagnie et ne s'est fait faire soigner qu'après avoir déterminé son mouvement en avant.

Couturier, lieutenant au 162e régiment d'infanterie : A été blessé grièvement en enlevant sa section à la baïonnette sur un bois battu par les mitrailleuses ennemies.

Deslandes, lieutenant au 162e régiment d'infanterie : Blessé sérieusement au bras, a conservé le commandement de sa section pendant plusieurs jours de combat, et ne s'est laissé évacuer que sur l'ordre de son chef de bataillon.

Patoureaux, sous-lieutenant de réserve au 162e régiment d'infanterie : Blessé grièvement en enlevant sa section à la baïonnette à l'assaut d'un bois battu par les mitrailleuses ennemies.

Paquin, sous-lieutenant au 162e régiment d'infanterie : A fait preuve d'une grande énergie en ramenant sa section au feu à plusieurs reprises; a été blessé grièvement.

Lafont, capitaine au 57e régiment d'artillerie : A, par la précision de son tir, infligé de grandes pertes à l'ennemi et grandement favorisé le mouvement en avant de notre infanterie.

Berthonnaud, capitaine au 57e régiment d'artillerie : Ayant reçu plusieurs blessures, a conservé le commandement de sa batterie très éprouvée par le feu de l'ennemi et a ramené tout son matériel.

Gérard, capitaine au 105e régiment d'infanterie : Services signalés rendus par ses reconnaissances aériennes.

Winsback, capitaine au 223e régiment d'infanterie : A été blessé grièvement à la tête de ses hommes.

Guillemeney, capitaine au 17e bataillon de chasseurs, observateur en aéroplane : Blessé au cours d'une reconnaisance aérienne, n'en a pas moins poursuivi l'exécution intégrale de sa mission.

Defrance, sous-lieutenant au 85e régiment d'infanterie : A fait preuve du plus brillant courage au feu; ayant été blessé deux fois, n'a pas quitté la ligne de combat.

Cournot, capitaine au 95e régiment d'infanterie : Blessé deux fois, a néanmoins continué à commander sa compagnie jusqu'au soir.

Didier, lieutenant au 227e régiment d'infanterie : Sérieusement blessé en entraînant sa section à l'assaut d'une tranchée.

Bernard de La Vernette, sous-lieutenant au 23e régiment d'infanterie : Grièvement blessé.

Epaulard, médecin-major de 2e classe au 133e régiment d'infanterie : Blessé, a néanmoins continué à assurer son service après un pansement sommaire.

Destronchez, capitaine au 133e régiment d'infanterie : Blessé, s'est ouvert avec sa compagnie un passage à la baïonnette pour se retirer.

Eudes, capitaine au 4e régiment d'artillerie : blessé grièvement le 10 août 1914.

Langrenon, lieutenant au 4e régiment d'artillerie : grièvement blessé, a donné un bel exemple de courage à ses hommes en leur ordonnant de rester à leur poste de combat au lieu de le secourir.

Sohet, capitaine au 15e bataillon de chasseurs : blessé au genou en entraînant sa compagnie à l'attaque.

De La Pomélie, capitaine au 121e régiment d'infanterie : blessé d'une balle à la poitrine, a continué à exercer toute une nuit le commandement de sa compagnie.

Dufay, lieutenant au 121e régiment d'infanterie : blessé d'une balle à la poitrine, a assuré le commandement de sa compagnie jusqu'au dernier moment avec une rare énergie.

De Guillebon, capitaine au 121e régiment d'infanterie : grave blessure de guerre.

Damas, lieutenant au 121e régiment d'infanterie : grave blessure de guerre.

Guignard, sous-lieutenant au 121e régiment d'infanterie : blessé, s'est signalé par sa belle conduite au feu.

Benedetti, lieutenant au 98e régiment d'infanterie : blessé, a fait preuve d'une énergie rare en conservant son commandement.

Romanille, lieutenant au 38e régiment d'infanterie : malgré deux blessures, a continué à commander sa section, qu'il a entraînée en avant de tout son bataillon.

Lucciani, sous-lieutenant au 58e régiment d'infanterie : malgré deux blessures, a rallié sa section et l'a poussée en avant.

Prunier, chef de bataillon au 58e régiment d'infanterie : grièvement blessé à la tête de son bataillon.

Aubey, capitaine au 105e régiment d'infanterie : grièvement blessé au combat du 21 août.

Rouffiandis, médecin-major de 1re classe au 152e régiment d'infanterie : blessé à la tête par un éclat d'obus le 19 août.

Latil, capitaine au 12e bataillon de chasseurs : ayant eu le poignet traversé par une balle, n'a pas voulu abandonner le commandement de sa compagnie et l'a conduite au feu jusqu'à ce qu'il lui fût impossible de rester debout.

Gras, sous-lieutenant au 5e bataillon de chasseurs : blessé à la figure et au ventre, a conservé son sang-froid et a entraîné sur la ligne de combat une section dont le débouché était particulièrement dangereux.

Desprez de La Merlais, capitaine d'infanterie (service de l'aviation) : a fait, comme observateur volontaire, étant chef d'escadrille, un grand nombre de reconnaissances les plus audacieuses et des plus fructueuses.

Maunoury, capitaine au 44e régiment d'artillerie : a été blessé très grièvement, le 31 août, au moment où il prenait les ordres de son chef de corps, par un obus explosif, qui lui a fracassé la cheville.

Voisin, capitaine au 65e régiment d'infanterie, observateur en aéroplane : a fait preuve, au cours de nombreuses reconnaissances aériennes, des plus grandes qualités d'audace et de sang-froid.

Boyat, lieutenant au 96e régiment d'infanterie : Atteint successivement de cinq blessures, a continué à commander et à entraîner sa section jusqu'au moment où il n'a pu se relever.

Fonsagrive, lieutenant au 81e régiment d'infanterie : A énergiquement maintenu au feu sa section de mitrailleuses. Blessé en défendant, avant de se replier, son matériel, revolver au poing.

Mihoua, lieutenant au 142e régiment d'infanterie : Le 18 août, sous une grêle de projectiles, rassemble des hommes de tous les régiments, contribua à ramener le corps du colonel et permit, par les feux qu'il fit exécuter, la retraite des derniers éléments. Cerné avec sa compagnie, s'est dégagé par une attaque à la baïonnette, ne laissant sur le terrain que trois hommes.

Hugoniet, sous-lieutenant de réserve au 142e régiment d'infanterie : Les officiers de sa compagnie ayant été tous tués, a pris le commandement de l'unité, qu'il maintint au feu avec une rare énergie et un entrain admirable.

Doumer, lieutenant de réserve au 2e bataillon de chasseurs : Frappé d'une balle à la cuisse au moment où il s'élançait d'une tranchée à la tête de sa section, s'est relevé immédiatement et a continué à exercer son commandement sous le feu.

Michelon, sous-lieutenant au 2e bataillon de chasseurs : S'est jeté à la tête de ses chasseurs sur les tranchées ennemies, et a été grièvement blessé après avoir perdu le tiers de son effectif.

Voinier, lieutenant au groupe cycliste de la 2e division de cavalerie : Blessé une première fois par une balle qui lui a traversé le mollet, a continué à marcher de l'avant et à faire progresser son peloton jusqu'au moment où une deuxième balle, qui l'a frappé au côté, est venue l'immobiliser.

De Royou, lieutenant au 4e régiment de dragons : Légèrement blessé le 24 août, a été grièvement blessé le 25 à la tête de son escadron, auquel il donnait l'exemple du sang-froid et du calme.

Petitpas, capitaine au 27e bataillon de chasseurs : Grièvement blessé, a ordonné aux chasseurs de sa compagnie qui se portaient à son secours de regagner leur emplacement de combat. Ne s'est fait transporter qu'à la cessation du feu.

Médaille militaire.

— Sont inscrits pour la médaille militaire :

Minard, adjudant au 95e rég. d'infanterie : Blessé grièvement à la cuisse, a su donner après sa chute les instructions nécessaires au sergent qui le remplaçait.

Foin et Ballerault, sergents-majors au 95e rég. d'infanterie, se sont distingués dans différents combats.

Jamet, soldat au 38e rég. d'infanterie : pointeur à la section de mitrailleuses et blessé grièvement continue le feu avec calme, l'interrompt pour se faire panser, le reprend. Prix de syncope, s'emploie dès qu'il revient à lui à garnir des bandes avec les cartouches des blessés et les rapporte en rampant à la pièce.

Santarelh, adjudant au 98e rég. d'infanterie : Gravement blessé.

Briguet, sergent-major au 98e rég. d'infanterie : Blessé le 20 août à la tête de sa section.

Auger, sergent-major au 98e rég. d'infanterie : Blessé à la tête de sa section.

Michel, adjudant au 105e rég. d'infanterie : Belle conduite au feu. Blessé au combat du 21 août.

A LA CHAMBRE DES LORDS

Un Discours de Lord Kitchener

Londres, 18 septembre. — Lord Kitchener, parlant hier à la Chambre des lords, a fait l'éloge de sir John French et de ses troupes, dont le moral est excellent :

« Les vaillantes armées françaises, avec lesquelles nous sommes si fiers de coopérer, a continué lord Kitchener, recevront de nos troupes le meilleur concours pour débarrasser la France de l'ennemi qui a envahi son sol. L'activité indomptable de l'armée belge dans le Nord contribue également à cette tâche. »

Lord Kitchener a félicité ensuite la Russie des succès qui viennent d'apporter un nouveau lustre à ses armes, et il a ajouté :

« Nous devons poursuivre nos efforts sans relâche pour développer nos forces combattantes, afin de sortir victorieux du conflit actuel. Les divisions de nos armées actuellement sur le front doivent être maintenues complètes par des renforts incessants. L'Inde nous envoie ses glorieux régiments, dont l'histoire a enregistré les exploits. Les Dominions nous expédient leurs meilleurs hommes. Dans tout le Royaume-Uni il se présente chaque jour autant de recrues qu'en temps ordinaire il s'en présentait par année. Quatre nouvelles armées vont être mises sur pied avec un matériel splendide. Dans quelques mois elles seront, j'en ai la sûre confiance, prêtes à entrer en campagne. »

Aux Irlandais

Londres, 17 septembre. — M. Redmond, chef du parti nationaliste irlandais, publie un Manifeste émouvant adressé au peuple irlandais. Il y demande la formation d'une brigade d'Irlandais, qui représentera l'Irlande dans la lutte historique engagée pour des droits sacrés.

La Situation en Allemagne

Des Millions de Sans-Travail

Copenhague, 18 septembre. — Le journal conservateur berlinois « la Gazette de la Croix » ayant récemment parlé en plusieurs articles du « danger intérieur », le « Vorwaerts », organe du parti socialiste allemand, examine dans un leader la situation intérieure de l'empire :

Bien qu'après un mois de guerre la situation des armées allemandes soit meilleure que nous n'aurions osé l'espérer au début, on aurait tort de croire que la partie qui nous reste à jouer soit un jeu d'enfant. La formation du nouveau ministère français et la proclamation qu'il a adressée à la population suffisent à montrer que la guerre est aujourd'hui plus que jamais devenue une guerre nationale. L'histoire est là pour nous apprendre qu'un peuple peut puiser dans ce sentiment une énergie inconnue. A l'est, les troupes de l'ennemi foulent toujours le sol allemand. Assurément, la mobilisation russe est lente, mais chacun sait que la Russie dispose d'immenses réservoirs d'hommes. Chacun sait aussi que si nous devions combattre les Russes sur leur territoire, nous nous heurterions à des difficultés considérables.

» La flotte anglaise n'a rien perdu de sa force. La bataille d'Héligoland montre qu'elle désire le combat.

» Il est sage de ne pas se faire des illusions sur les périls d'une longue guerre. Nous n'avons pas à redouter la famine. Mais notre industrie a besoin de matières premières. La question de ce ravitaillement industriel est incontestablement grave. L'Allemagne a besoin d'importer d'énormes quantités de laine, de coton, de soies, de chanvre, de bois, de pétrole, de cuivre, de plomb, de zinc, de cuirs et de caoutchouc, sinon la plus grande partie des usines de notre pays seront condamnées à l'inactivité. Les Anglais n'ont pas osé bloquer nos ports parce qu'ils redoutent nos mines, nos torpilleurs et nos sous-marins. Mais ils ont d'autres moyens de couper nos voies de ravitaillement.

» Nous avons déjà des centaines de mille, des millions même de sans-travail. Si nous ne réussissons pas à atténuer les conséquences de cette crise dans les masses profondes de la population et à sauver d'une effroyable misère ceux qui n'ont pas été envoyés sur le front, nous nous exposerons à des dangers tout aussi considérables que la défaite de nos armées. Jusqu'à présent, tous les efforts tentés pour atténuer la crise des sans-travail n'ont eu qu'un résultat médiocre. A la fin de ce premier mois de guerre, il nous semble que le point noir de la situation soit cette crise économique. » (Cet article du « Vorwaerts » fut rédigé à la fin de la première semaine de septembre.)

La Neutralité de l'Italie

Vive Polémique de Presse

Rome, 17 septembre. — Une polémique très vive fait le tour de la presse au sujet de la neutralité. La note dominante semble être que la neutralité, qui a été une mesure provisoire, et, comme dit le « Messagero », un tour d'adresse diplomatique, sera insuffisante pour affronter la situation nouvelle qui se décide sur les champs de bataille.

La Triplice, dit le « Messagero », violée par nos alliées, mais encore vivante au point de vue purement formel, n'a plus d'autre fonction désormais que d'embouteiller l'Italie au moment où se décide d'une manière irréprochable le sort d'un siècle d'histoire. La neutralité a été un pont jeté sur un carrefour dont la route, ouverte aujourd'hui, pourrait bien être fermée demain.

Le journal invoque comme un phare qui devrait infailliblement guider les dirigeants italiens l'amitié désintéressée et sincère de l'Angleterre, dont la conduite actuelle est une assurance contre une hégémonie quelconque qui menacerait l'équilibre européen. Cette amitié devrait être le point fixe autour duquel se tisserait la trame de la politique, qui serait dans le cerveau des dirigeants comme dans le cœur du peuple italien.

Le « Corriere d'Italia », austrophile, s'élève contre les manifestations populaires, capables, dit-il, de troubler la liberté de décision du gouvernement. « Nous ne savons, dit-il, ce que l'Italie devra faire demain, mais nous sommes d'avis que devant toute éventualité le devoir élémentaire du patriotisme est de ne pas troubler l'attente sereine de l'opinion publique et de ne pas contrecarrer l'œuvre du gouvernement, indubitablement âpre et difficile. »

Bruits de Démission de M. di San-Giuliano

Rome, 18 septembre. — Des bruits persistants annoncent comme prochaine la démission du marquis di San Giuliano pour raisons de santé. Le président Salandra assurerait l'intérim des affaires étrangères avec le concours du sous-secrétaire d'Etat, M. Borsarelli.

Le Landsturm marche à regret

Au cours des derniers combats de Belgique, nos alliés belges ont pu s'emparer de divers documents, entre autres d'un ordre du jour, en date du 3 septembre, du commandant allemand d'Aerschot, qui nous révèle l'état d'esprit réel du landstrum allemand. Voici ce document :

« Il est venu à ma connaissance que beaucoup de soldats s'imaginent que l'emploi du landsturm en pays ennemi n'est pas autorisé par les lois allemandes. Cette opinion est fausse. Sans doute, d'après les textes de loi, le landsturm doit être utilisé d'abord pour tenir garnison à l'intérieur; mais après la proclamation impériale parue récemment, le landstrum peut aussi être appelé à servir en pays ennemi.

» Les hommes doivent savoir que dans cette guerre c'est l'existence même de l'Allemagne actuelle qui est en jeu. En conséquence, il est indispensable que tous les soldats du landsturm soient appelés à servir pendant les hostilités. Ces jours derniers, un certain nombre d'hommes ont donné des signes de lâcheté. Qu'ils sachent qu'ils se rendent par là passibles de la peine de mort. »

La Fortune de Guillaume II

Une Belle Poire pour la Soif

Le kaiser a toujours eu la réputation d'un homme pratique, très soucieux de ses intérêts matériels, et depuis longtemps on sait qu'il a pris ses précautions pour s'assurer une retraite dorée pour le cas où ses sujets se débarrasseraient de lui : on cite notamment une colossale assurance qu'il aurait contractée pour être payée à la fin de son règne. On sait aussi qu'il est propriétaire en Allemagne de plusieurs entreprises agricoles et industrielles florissantes, qu'il fait exploiter très commercialement par des régisseurs qui n'hésitent pas à faire intervenir les faveurs impériales pour allécher la clientèle.

Mais le kaiser a pensé qu'il serait plus prudent de mieux se prémunir encore contre l'adversité et de faire quelques placements à l'étranger. C'est ainsi qu'il aurait acquis au Canada — le « Financial News », de Londres, l'affirme du moins — de vastes domaines qui ne rapporteraient pas actuellement moins de 25 millions de francs. Avec cela et le reste il pourra attendre. Mais il paraît que le gouvernement canadien a l'œil ouvert. Il cherche en ce moment à acquérir la preuve que ces domaines sont bien la propriété du kaiser, qui aurait eu la précaution de les acquérir sous le nom d'un fidéicommissaire, le baron d'Alvensleben.

Navire allemand capturé en Méditerranée

Marseille, 17 septembre. — Ce matin, un officier et dix matelots français ont amené dans le port le cargo-boat « Juit », capturé au large dans la Méditerranée. Au moment de sa capture par l'escadre, le navire battait pavillon roumain; il est en réalité de nationalité allemande.

Pas de Gros Mortiers allemands

Copenhague, 18 septembre. — D'après le journal danois « Jyllands Posten », les gros mortiers de 420 n'existeraient pas. Le major général Nieuvenhuis l'affirme. Selon la presse technique, des canons de 420 devraient lancer des projectiles de 800 kilos et pèseraient au moins 20 tonnes. Il serait très difficile de les transporter.

La Paix qu'il faudra faire

Le « Times » écrit :

Si les alliés parvenaient à repousser l'ennemi jusqu'au Rhin, qui est encore fort éloigné, nous sommes sûr qu'un désir de paix commencerait à se manifester à Berlin. Nous sommes également sûr que beaucoup de personnes mal inspirées, qui depuis dix ans ont trompé la nation britannique sur le but poursuivi par l'Allemagne, feraient entendre le même appel. Nous pouvons être absolument certain que si nous consentions à traiter, nous devrions recommencer cette guerre dans cinq ans et dans des conditions bien moins favorables... C'est seulement quand la cavalerie des nations alliées passera Unter-den-Linden (la plus belle promenade de Berlin) que la nation allemande comprendra que ses rêves insensés de domination mondiale sont anéantis pour toujours.

Nous employons avec intention ces mots « la nation allemande ». Beaucoup de gens nous disent que nous ne sommes pas en guerre avec la nation allemande, mais avec le kaiser et la caste des officiers prussiens. Il était assez naturel de faire cette distinction avant le conflit.

Aujourd'hui nous sommes mieux renseignés, nous savons que nous sommes en guerre avec tout Allemand armé d'un fusil, c'est-à-dire avec des millions d'Allemands, et bientôt avec tous les Allemands capables de porter les armes. Nous reparlerons de la « bonne nation allemande » quand tous ces gens auront posé leurs fusils et oublié leurs rêves, pas avant. Les défenseurs de la civilisation détruiront à leur tour, mais ils ne détruiront pas les anciens sanctuaires ou les demeures paisibles. Ils détruiront les navires de guerre, les arsenaux, les chantiers de construction et les forteresses, tout cet appareil belliqueux des Teutons, au moyen desquels ils ont répandu la terreur. Le châtiment de l'incendie de Louvain devrait être la destruction complète, non pas de Bonn ou de Heidelberg, mais des usines Krupp à Essen. Le prix de la paix devrait être, avec d'autres choses, la reconstruction de villes et villages neufs et plus beaux sur les ruines de la Belgique innocente et dévastée. Les amis de l'Allemagne et tous ceux qui parlent d'une paix durable devraient être les premiers à engager les alliés à se hâter jusqu'à Berlin. C'est seulement quand la capitale sera occupée que l'épée tombera des mains de l'Allemagne et ce n'est pas avant d'avoir vu leurs vainqueurs au milieu d'eux que les Allemands abandonneront Treitschke et Nietzsche pour revenir à Luther et à Goethe.

L'Instruction de la Classe 1914

Le ministre de la guerre vient de prendre une importante décision au sujet de l'instruction des jeunes soldats de la classe 1914, instruction qui fait actuellement l'objet des préoccupations du commandement à tous les degrés.

Dans le but de rendre cette instruction plus pratique, plus efficace et plus rapide, tout en allégeant la tâche déjà lourde des commandants des dépôts, le ministre a décidé l'envoi de la classe 1914 dans des camps où les jeunes soldats seront groupés sous la direction d'instructeurs spécialement désignés.

On utilisera pour ces groupements les camps existants, les champs de tir qui seront aménagés à cet effet, ou même des camps provisoires qui seront créés de toutes pièces.

Le ministre a d'ailleurs prescrit de prendre toutes les mesures nécessaires pour réaliser dans ces camps les meilleures conditions d'hygiène possibles.

Le ministre attend de cette organisation les meilleurs résultats en vue de la préparation à la guerre du contingent de 1914.

L'Engagement des Mineurs

Le Président de la République, sur le rapport des ministres de la guerre et de la justice, vient de signer le décret suivant :

Jusqu'à la cessation des hostilités, si le père est empêché, notamment par le fait de guerre, d'autoriser son fils mineur de vingt ans à contracter l'engagement volontaire prévu par le décret du 6 août 1914, l'autorisation est donnée par la mère.

En cas de prédécès de la mère, en cas d'empêchement de la mère ou du tuteur, l'autorisation est donnée par le juge de paix de la circonscription dans laquelle le jeune homme qui désire s'engager a sa résidence actuelle.

L'intervention du conseil de famille n'est en aucun cas nécessaire pour les engagements visés par le présent décret.

Les Renseignements pour les Prisonniers

Genève, 18 septembre. — Le bureau de Berlin pour les renseignements sur les prisonniers est actuellement constitué. M. Gustave Ador, commissaire fédéral, chargé en Suisse de l'organisation de ce service, fait savoir qu'il a déjà reçu quelques listes émanant du bureau allemand.

Les Allemands à Compiègne

Paris, 18 septembre. — L'« Echo de Paris » raconte quelques épisodes du passage des Allemands à Compiègne :

Le jeudi 10 commença en sens inverse de la semaine précédente le défilé de retour. L'allure des hommes était infiniment plus mauvaise. On peut dire que sur dix hommes, neuf ont les pieds complètement abîmés. Néanmoins, chose curieuse, les hommes paraissaient beaucoup plus épanouis qu'à l'aller, et certaines compagnies chantaient à tue-tête; par contre, les officiers semblaient tous effondrés.

Le vendredi, la canonnade devint intense. Or, malgré les commandements les plus énergiques, les hommes ne pouvaient pas courir pour passer d'un point à un autre. Le vendredi, les batteries prussiennes de Margny tirèrent sans discontinuer. Dans l'après-midi, les Français, qui avançaient par Jaux, et qui se gardaient bien d'arriver par la forêt, commencèrent à lancer quelques obus dans le bas de la ville. Il y avait au Cercle catholique une troupe d'environ cent cinquante Allemands. A un moment donné, on les fit sortir dans la rue; dix minutes après, les obus français effondraient le bâtiment. D'autres obus tombèrent dans la rue, tuèrent deux Prussiens et en blessèrent quarante-sept; aucun civil ne fut atteint, malgré la précaution des Prussiens de faire mettre devant eux 103 femmes et enfants réfugiés, que l'on avait installés dans l'école communale.

Comment les nôtres savent mourir

Marseille, 16 septembre. — Dans les poches du lieutenant Gourcy, des chasseurs à pied, tué dans les Vosges, on a trouvé sa lettre d'adieu à sa mère :

Cette lettre, disait-il, est un adieu, et lorsqu'elle te parviendra, je serai probablement tombé sous les balles de l'ennemi. Mais qu'importe ! Ne pleure pas trop. Ma mort sera bien peu de chose si elle peut contribuer à la victoire de mon pays. Mon seul regret aura été de mourir sans avoir pu jouir du beau spectacle de son triomphe.

Embrasse bien mes frères, s'ils reviennent sains et saufs, ainsi que mes belles-sœurs. Dis-leur que si ma vie a été courte, mon rôle aura été suffisamment rempli, car j'aurai disparu en faisant mon devoir de Français ! »

Les Services sanitaires russes

Pétrograd, 17 septembre. — Le prince Alexandre Petrovitch Oldenbourg est nommé chef suprême des services sanitaires et d'évacuation.

CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni vendredi matin, sous la présidence de M. Poincaré.

Le Général de Castelnau, Grand-Officier de la Légion d'Honneur

A LA DEMANDE DU GENERAL JOFFRE ET SUR LA PROPOSITION DU MINISTRE DE LA GUERRE, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A SIGNE UN DECRET ELEVANT LE GENERAL DE CASTELNAU A LA DIGNITE DE GRAND-OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR.

Félicitations du Gouvernement monténégrin

Le président du conseil a reçu le télégramme suivant de M. Popovitch, président du conseil du Monténégro :

» *A Son Excellence M. Viviani,*

» *La victoire éclatante remportée par la glorieuse armée française sur nos ennemis communs a rempli de joie l'armée et le peuple monténégrins.*

» *Au nom du gouvernement royal, je prends la liberté d'adresser, par l'intermédiaire de Votre Excellence, au gouvernement de la République les félicitations les plus sincères et les vœux les plus cordiaux pour la victoire finale de l'armée française, défenseur de la liberté et de la civilisation contre la barbarie allemande.*

» *Le président du conseil,*

» *POPOVITCH.* »

M. Viviani a remercié chaleureusement M. Popovitch au nom du gouvernement de la République.

Communiqué Officiel

du 18 Septembre (15 h.)

La bataille a continué sur tout le front, de l'Oise à la Wœvre, pendant la journée du 17, sans modification importante sur aucun point.

I. — A notre aile gauche, sur les hauteurs au nord de l'Aisne, nous avons légèrement progressé sur certains points. Trois retours offensifs tentés par les Allemands contre l'armée anglaise ont échoué.

De Craonne à Reims nous avons nous-mêmes repoussé de très violentes contre-attaques exécutées la nuit. L'ennemi a en vain essayé de prendre l'offensive contre Reims.

II. — Au centre, de Reims à l'Argonne, l'ennemi se renforce par des travaux de fortification importants et adopte une attitude purement défensive.

A l'est de l'Argonne et dans la Wœvre, situation inchangée.

III. — A notre aile droite (Lorraine et Vosges), l'ennemi occupe des positions organisées défensivement dans le voisinage de la frontière.

Le Paiement des Réquisitions de Chevaux

Le ministre des finances a été saisi de réclamations au sujet du paiement des réquisitions de chevaux.

Ces paiements seront faits par les percepteurs sur la présentation de reçus individuels délivrés par les maires aux intéressés. Ces reçus sont établis par le maire après que le montant global des réquisitions a été ordonnancé par l'intendance au profit de la commune.

Des instructions ont été envoyées aux trésoriers généraux et aux percepteurs pour qu'il n'y ait aucun retard dans les paiements. Si ceux-ci se font attendre, c'est à l'autorité militaire ou aux maires que les intéressés doivent adresser leurs réclamations.

La Position des Armées allemandes

Londres, 17 septembre. — Le critique militaire du « Times », examinant la position des armées allemandes, s'exprime en ces termes :

« La situation des Allemands n'est certainement pas bonne. Tous les rapports constatent que leurs troupes sont épuisées, manquent de munitions et d'approvisionnements. Elles ne pouvaient compter que sur un nombre limité de chemins de fer, et si les alliés continuent à être renforcés et à prolonger leur gauche pendant que les Belges descendent sur la Meuse, il ne restera qu'un chemin de fer, ou au plus deux, pouvant être employés par les Allemands en France.

» La victoire est due aux combats très durs livrés par les alliés; mais la retraite a été causée tout d'abord par le succès des alliés sur la gauche, succès qui a fait sentir successivement son influence tout le long de la ligne allemande et les a obligés de battre en retraite en masse.

» D'après ce que nous pouvons croire, et si les Allemands ne peuvent pas arrêter les armées qui les poursuivent, ils seront obligés de traverser la Meuse entre Verdun et Dinant et d'abandonner la Belgique, pour le plus grand bien de ce pays. Ces grands résultats ne pourront toutefois être obtenus qu'à condition que l'ordre et la méthode qui ont caractérisé d'une façon si sensible le commencement de la bataille du côté des alliés seront fermement maintenus jusqu'à la fin. »

La Bataille de Meaux

Londres, 17 septembre. — Un correspondant du « Times » a suivi, au prix de difficultés innombrables, la bataille de Meaux. Après avoir raconté les derniers épisodes de la bataille, il ajoute :

« *Je suis convaincu qu'on ne peut apprécier encore en Angleterre toute la valeur de cette déroute; elle fut terrifiante. J'en ai vu assez pour pouvoir assurer qu'un pareil coup aura un résultat considérable : le nombre de prisonniers allemands que j'ai vu de mes yeux est colossal. Il y en avait de tous les régiments, depuis la garde impériale jusqu'aux uhlans.* »

Le Débarquement italien à Vallona démenti

Rome, 17 septembre. — On dément de source officieuse la nouvelle publiée à l'étranger suivant laquelle l'Italie aurait opéré ou serait en train d'effectuer un débarquement à Vallona.

La Question du Home-Rule

La Patrie d'abord !

Londres, 17 septembre. — M. E. Smith, un des chefs unionistes, a fait une déclaration importante. Il a constaté que les unionistes, qui auraient pu mal prendre l'action du gouvernement pour donner force de loi au projet du « home rule », ont été unanimes à appuyer le gouvernement afin de vaincre l'ennemi commun. Le gouvernement représente l'empire uni. Il ne faut pas à ce propos reprendre la discussion des affaires intérieures jusqu'à ce que l'épée soit remise au fourreau.

M. Smith a ajouté : « Aucune considération ne sera donnée à la politique de parti tant que nous n'aurons pas gagné la victoire. Le parti unioniste aidera de toutes ses forces le gouvernement, qui est résolu à demeurer à la tête du pays pendant la crise actuelle et à obtenir le succès et le triomphe final. La devise de notre parti a toujours été : « La Patrie d'abord ! »

M. Smith avertit l'Allemagne et les nations neutres de ne pas se faire une idée fausse concernant un manque de décision quelconque de la part de la nation anglaise, et il conseille à l'autorité allemande, si elle désire comprendre ce qui s'est passé au Parlement, de lire le discours des chefs unionistes qui montrent que l'épée de la nation est tirée dans un but unique.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Communiqué Officiel

du 18

Les Catalans espagnols au Général Joffre

Perpignan, 14 septembre (retardée). — Le télégramme suivant a été adressé au général Joffre :

« Les Catalans espagnols, qui suivent avec une attention émue les mouvements de votre vaillante armée, vous prient de bien vouloir agréer leurs félicitations respectueuses et enthousiastes. Ils sont fiers de constater que c'est un grand homme de leur race qui a fait reculer l'impérialisme germanique près des champs historiques de Châlons, où fut jadis sauvée la civilisation latine.

» Rahola Garriga et Mano, députés de Barcelone; Rodes, député de Balaguer; Moles, sénateur de Lérida; Emilio Rio, ancien sous-secrétaire d'Etat aux finances; Salvatella, Zulueta, députés aux Cortès; Santiago, Rossignol, Hurtado, Marial, anciens députés; Turra, vice-président de l'Académie royale de médecine. »

Les Allemands et le Maire de Coulommiers

Paris, 17 septembre. — A Coulommiers, lors de l'entrée des Allemands, le maire, le procureur de la République, le secrétaire de la mairie, restés courageusement à leur poste, furent assez heureux pour conjurer par leur présence la plus grande partie des dangers qui menaçaient leurs compatriotes. Ils furent pris comme otages, jetés en prison et menacés d'être fusillés. Ici encore, l'esprit allemand, celui des officiers notamment, apparaît sous son vrai jour. Pendant la nuit de leur incarcération, on eut soin de les faire garder par des sentinelles parlant français, qui eurent pour consigne de s'entretenir de leur exécution prochaine.

Au matin, tandis qu'ils attendaient leur exécution, un lieutenant jouait sur un piano la « Marche funèbre » de Chopin. La ville fut frappée d'une contribution de guerre de un million de francs, dont les otages répondaient sur leur vie. Heureusement, l'arrivée des Anglais mit fin à cette détention.

Adelina Patti prisonnière de Guerre

Paris, 17 septembre. — Mme Adelina Patti, baronne de Cederstrom, se trouvait à Carlsbad avec son mari lorsque éclata la guerre. L'illustre cantatrice, qui vient d'arriver à Paris, raconte dans quelles conditions mouvementées s'est effectué son départ d'Autriche.

Le jour où fut connue la déclaration de guerre, l'hôtel où elle était descendue fut attaqué par une foule criant : « A bas les Français ! A bas les Anglais ! » Dès lors, le baron et la baronne de Cederstrom furent avisés par la police qu'on les considérait, ainsi que tout leur personnel, comme suspects et comme prisonniers de guerre. Cette détention dura plusieurs semaines. Chaque jour, d'ailleurs, la foule hurlante reparaissait sous les fenêtres et insultait les hôtes de Carlsbad. Enfin, à force de démarches, on parvint à obtenir du gouvernement autrichien un ordre d'élargissement des prisonniers. Le baron et la baronne de Cederstrom pouvaient quitter Carlsbad, mais à une condition : tous les domestiques mâles resteraient en Autriche comme otages. Ces braves gens supplirent leurs maîtres de partir, et ceux-ci vont s'occuper de les faire libérer à leur tour.

Mais le départ n'eut pas lieu sans encombre. La canaille qui assiégeait l'hôtel était au courant. Il fallut mobiliser pour la tenir à distance des voyageurs des troupes, qui durent, sous une pluie de pierres et une grêle de coups de bâton, escorter jusqu'à la gare la voiture du baron et de la baronne de Cederstrom.

Les Prisonniers allemands en Angleterre

Londres, 18 septembre. — Un nouveau contingent de prisonniers allemands comprenant plusieurs milliers d'officiers et soldats est arrivé à Southampton.

La Censure à Constantinople

Odessa, 17 septembre. — Le bureau de la presse de Constantinople interdit aux journaux d'employer le mot Pétrograd, exigeant que l'ancien nom Pétersbourg soit seul mentionné.

Le directeur de l'Agence télégraphique ottomane, M. Gourdji, a été arrêté pour ses sentiments francophiles. On lui reproche d'avoir publié des nouvelles favorables à la Triple Entente, et en particulier des télégrammes de l'Agence officielle russe.

Les Français du Siam

Malte, 13 septembre. — Le paquebot anglais « Syria » vient d'arriver à Malte, ayant à son bord des mobilisés français du Siam, qui quittèrent Bangkok le 7 août. Parmi eux, on relève les noms de M. Perroz, vicaire apostolique du Siam, originaire d'Alsace-Lorraine; de M. Bonnafous, premier interprète de la légation; du docteur Poix, médecin de la légation; du docteur Robert, de l'Institut Pasteur de Bangkok; de M. Petit-Huguenin, vice-consul; de M. L'Evesque, secrétaire de la commission de modification; de MM. Prajère-Niquet et Laydeker, conseillers judiciaires, et de MM. Didier et Belhomme, ingénieurs au service du Siam.

L'administration siamoise s'est montrée très bienveillante envers les Français pour arranger toutes les questions de loyers, traitements et reprise du service. La nouvelle de la déclaration de guerre avait été reçue avec enthousiasme à Bangkok.

Les Allemands qui ont voulu quitter Bangkok ont été arrêtés à Singapour et retenus prisonniers.

Un Don de Thé du Japon

Pétrograd, 17 septembre. — Les marchands de thé japonais ont fait don de 200,000 livres de thé à l'armée russe, 200,000 livres aux armées française et anglaise, et 50,000 livres à l'armée belge.

L'Exportation du Manganèse

Pétrograd, 17 septembre. — Le ministre des finances a interdit, par décret du 10 septembre, l'exportation du minerai de manganèse par la frontière de terre ainsi que par les ports de la mer Baltique, de la mer Blanche, de la mer Noire et de la mer d'Azow. Toutefois, des exemptions seront accordées au profit des puissances amies et alliées.

Dépêches de la Journée

Une Proclamation du Gouverneur militaire de Nancy

Nancy, 17 septembre. — Le général Léon Durand, gouverneur militaire de Nancy, a adressé aux habitants de Nancy la proclamation suivante :

« Habitants de Nancy,

» Vous avez été soumis à un bombardement d'intimidation. Malgré les victimes innocentes qu'il a faites et que je salue, et les dégâts qu'il a commis, vous avez conservé votre sang-froid et votre moral, dont je vous félicite. Grâce aux succès de nos armées et à la résistance des troupes appelées à votre protection, tout danger pour la sécurité de la capitale de la Lorraine est actuellement conjuré. Je suis heureux de vous en informer.

» Général Léon DURAND. »

Le Général Joffre félicite le Général de Castelnau

Nancy, 17 septembre (ordre général n° 80). — Le général Joffre a télégraphié au général de Castelnau :

« Depuis près d'un mois, l'armée que vous commandez a combattu presque tous les jours et a montré des qualités remarquables d'endurance, de ténacité et de bravoure. Quelque difficiles qu'aient été pour vous les circonstances, vous avez réussi à vous maintenir sur les hauteurs du Grand-Couronné, à repousser les attaques furieuses lancées contre vous et à empêcher l'ennemi de pénétrer dans Nancy. Je tiens à vous exprimer ma sympathie et vous prie de la transmettre aux troupes placées sous vos ordres.

» Signé : JOFFRE. »

Au reçu de ce télégramme, le général de Castelnau a publié la proclamation suivante :

« *Le général commandant la deuxième armée est heureux de transmettre ces hautes félicitations aux troupes qu'il a l'honneur de commander.* »

Notre Ambassadeur en Espagne

Madrid, 18 septembre. — L'ambassadeur de la République a quitté Saint-Sébastien pour se rendre à Madrid.

Ce que disent les Journaux

M. Maurice Barrès, dans l'**Echo de Paris**, constate l'état d'esprit confiant du pays :

« Tout continue d'aller très bien. Mais en exigeant de nos armées des efforts et des sacrifices que ces admirables troupes ne marchandent pas, aidons-les, aidons leurs chefs en nous associant étroitement à toutes leurs intentions.

» Je l'ai dit plusieurs fois à nos lecteurs. Ils sont des chefs d'opinion. Ils peuvent, ils doivent contribuer à maintenir dans la France un état d'esprit confiant. Qu'ils se consacrent à cette mission. Elle est de haute utilité. Il leur appartient de créer une atmosphère, un milieu moral qui accorde à notre généralissime tout le crédit, tous les délais dont ses plans peuvent avoir besoin avant de produire leur plein effet. »

Le Matin dresse le bilan de la situation :

« Quelle est aujourd'hui la réalité ?

« L'attaque brusquée, la Belgique à plat ventre, la France surprise, dissociée, abattue, Paris à feu et à sang, tout notre or dans leurs poches; — n'en parlons plus !

» L'héroïsme belge, la loyauté anglaise, le cerveau de Joffre ont empêché tout cela.

» L'état-major allemand a-t-il été, dans son ignorance infatuée, jusqu'à escompter certaines faiblesses de notre armée ou de ses chefs ?...

» Nulle armée, ni dans le commandement ni dans la discipline, ne réalise la perfection. Mais la nôtre demeurait l'une des plus solides qui soient au monde. Remaniée, rajeunie au sommet, dès les premiers combats elle s'est montrée digne de son passé. »

Le **Journal des Débats** examine le rôle du gouvernement roumain, qui à l'heure actuelle ne sait pas prendre une décision et sortir de sa neutralité :

« Le roi Charles n'aura pas la ressource d'une seconde guerre européenne comme il a eu, de façon inespérée, celle d'une seconde guerre balkanique, pour rattraper après coup ce qu'il n'avait pas eu l'art de saisir tout d'abord. Si la Roumanie ne sait pas se décider à temps, et nous touchons à l'extrême limite du délai, il est fort à craindre pour elle que les puissances victorieuses n'assignent à la Transylvanie et à la Bukovine un autre sort que l'incorporation au royaume voisin. Il ne manquera pas d'autres combinaisons. Toute la nation roumaine ne demande qu'à faire son devoir : il reste au gouvernement à faire le sien. »

Le **New-York Herald** constate qu'en France les armées allemandes sont contraintes d'abandonner le Nord et de se concentrer vers le couloir de sortie où leur entassement les comprime, et il se demande comment dans ces régions déjà dévastées comment peuvent subsister des armées que l'on ne peut ravitailler :

« En Afrique, dit notre confrère américain, les sauterelles dévastent le pays en rongeant toutes les cultures, les Allemands sont pareils aux sauterelles. Ils ont tout dévasté. Mais à l'heure actuelle, ils sont forcés de reprendre leur route sur ces territoires qu'ils ont ruinés; où trouveront-ils de quoi vivre ? C'est la terrible « punition des sauterelles », le criquet allemand subira le châtiment qu'il a lui-même préparé.

» Deux millions d'hommes en retraite chercheront vainement de la nourriture dans les fermes qu'ils ont incendiées, il leur faudra regagner leurs territoires que la famine menace, et alors ce sera le « stampede », la folie des troupeaux en déroute, la ruée vers la nourriture. Quelle sera la crise économique en Allemagne d'ici quelques jours ? Aux peuples le blé est plus nécessaire que le fer.

» Que l'on pense à la situation d'une Allemagne qui ne peut se ravitailler que péniblement en temps de paix et qui en temps de guerre est isolée de tous côtés. Ce blocus par terre sera très efficace, et du côté des mers la flotte anglaise fait bonne garde. Le blocus financier n'est pas moins solide : l'emprunt allemand ne trouve pas preneur, malgré les encouragements de la presse berlinoise. Les sauterelles vont se manger entre elles. »

La Liberté dit que la bataille de l'Aisne doit être une terrible rencontre, mais que les conditions générales dans lesquelles elle se présente sont toutes en notre faveur. Le mérite de nos généraux, la valeur de nos soldats, la situation périlleuse de l'ennemi seront le garant de la victoire définitive, comme ils ont été ceux de la victoire passée.

La Patrie écrit : « Le gouvernement du kaiser s'est mis à leurrer le peuple allemand de telle façon, qu'il ne croyait même pas que la résistance française fût possible. On dit que la désillusion est cruelle, et cependant le public ne sait pas ce qui s'est passé; il en est réduit encore à interpréter certains silences ou certaines phrases préparatoires. On l'amuse en attendant l'heure où il faudra tout dire, en lui faisant croire que les armées allemandes ont capturé des centaines de mille hommes; c'est un jeu dangereux. »

Dans le **Petit Parisien**, le lieutenant-colonel Rousset dit qu'il ne faut pas exagérer l'importance stratégique du piton de Montfaucon, que les Allemands fortifient devant notre aile droite :

« Ce n'est point l'occupation de Montfaucon, ni même sa fortification qui empêcheront la manœuvre de nos armées. Tout au plus pourront-elles gêner un peu celles-ci sans que cette difficulté partielle arrête la vigueur ni l'élan de nos troupes, lesquelles non seulement ont repoussé victorieusement les contre-attaques de l'ennemi, mais ne lui laissent, grâce à une activité inlassable, de repos ni jour ni nuit.

» La température actuelle, bien qu'assez pénible pour les combattants, est tout à fait défavorable à notre adversaire; dans les terrains détrempés par la pluie, son artillerie « kolossale » s'embourbe et se fait prendre, l'obusier lourd de campagne étant un ustensile qui ne paraît guère utilisable que dans la belle saison. »

Dans le **Gaulois** M. Arthur Meyer déclare que la bataille qui se livre en ce moment sera plus grande que celle que nous avons gagnée sur la Marne, et il prononce les deux mots qui doivent être en ce moment dans les cœurs de tous les Français : Patience et espérance !

L'Echo de Paris explique ainsi la tactique de l'ennemi :

« La tactique de l'ennemi qui, on le sait, se place sur la position de la défensive en prenant toutes les mesures destinées à défendre ses approches, en faisant sauter des ponts, en détruisant les communications et en se fortifiant aussi solidement que possible afin de retarder notre avance, explique aisément la lenteur et la prudence de notre offensive, quelque ardeur que témoignent nos armées à la poursuivre victorieusement. Les renforts qu'il peut recevoir de la région de Maubeuge des troupes qu'il avait laissées ont rempli leur mission, mais sont balancés largement par les renforts croissants de nos troupes et de nos alliés anglais.

» Nous ne cédons pas de terrain. C'est le principal, et avec la patience et la ténacité dont nous donnons l'exemple, la force des choses, on peut en avoir l'assurance, ne tardera pas à nous donner la victoire. »

La Presse anglaise

La **Pall Mall Gazette** dit : « L'Allemagne ne reconnaît aux autres pays aucune liberté fondamentale; elle tient seulement ses promesses aussi longtemps qu'elle ne voit aucun profit à les violer. »

L'**Evening Standard** dit : « Ceux qui sont vraiment responsables des atrocités allemandes sont les officiers supérieurs et au-dessus d'eux le monarque qui fit d'Attila son Dieu. »

La **Westminster Gazette** dit : « La situation actuelle est bonne, mais elle ne promet pas une fin rapide de la guerre. »

Londres, 17 septembre. — Suivant le **Morning Post**, les nouvelles de l'Aisne restent favorables sans événement marquant.

Le **Daily Telegraph** dit qu'il est évident que les alliés ont été encouragés par la splendide victoire de la Marne. L'ingénuité mensongère du bureau de la presse à Berlin est sans effet contre la logique des faits.

Le **Daily News** dit que le fait capital est que l'ennemi ne peut que rester en France sur la défensive sans pouvoir se renforcer.

Le **Manchester Guardian** dit : « Nous prévoyons un vif combat sur le front tout entier. Nous serions surpris si les troupes allemandes étaient capables d'une résistance prolongée. »

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA

Guerre de 1914

PAR

Gabriel HANOTAUX

De l'Académie française

L'HISTOIRE ILLUSTREE DE LA GUERRE DE 1914 paraîtra très prochainement sous forme de fascicules hebdomadaires de 24 pages grand format, abondamment illustrés, couverture et papier de grand luxe, au prix de 1 fr. le fascicule.

L'ouvrage comprendra au moins 52 fascicules, qui formeront deux magnifiques volumes de bibliothèque. On peut souscrire d'ores et déjà pour les 26 premiers fascicules, au prix exceptionnel de 23 fr. (union postale, 24 fr. 50), prix qui sera augmenté par la suite.

Les souscriptions sont reçues :

1° A la « Petite Gironde » (service de la librairie), rue Guiraude, 7, à Bordeaux.

2° Dans tous les magasins de la « Petite Gironde ».

3° Chez tous les libraires.

Les souscripteurs seront sûrs d'être ainsi servis régulièrement, même si, comme il est probable, le succès est tel que les libraires et marchands de journaux soient démunis.

Nous prions les personnes qui nous ont écrit pour nous dire qu'elles souscrivaient à ce bel ouvrage de bien vouloir nous adresser un mandat-poste et de renouveler leur demande.

L'HISTOIRE ILLUSTREE DE LA GUERRE DE 1914, par M. Gabriel Hanotaux, membre de l'Académie française, ancien ministre des affaires étrangères, dont les titres et les ouvrages sont universellement connus, sera l'ouvrage que nul Français ne pourra se dispenser d'avoir à la portée de la main. Ce sera pour ainsi dire une œuvre nationale.

BORDEAUX

Observatoire de Bordeaux-Floirac

Le 18 septembre.

Vent à 7h matin	O.	Tempér. à 7h matin	16°8
— à midi....	S.-O.	— à midi.....	21°5
Pluie relevée à		— max. de la veille	24°6
7 h. matin....	1mm0	— min. de la nuit..	15°8

Ciel à 7 heures du matin, très nuageux; ciel à midi, très nuageux.

Les Marées, le Soleil et la Lune

Le 20 septembre.

PLEINES MERS				ETAT DU CIEL	
				Soleil	
Bordeaux.....	6h 39	19h 0		Lever.....	5h.47
Libourne.....	7 24	19 48		Coucher...	18 4
Bec-d'Ambès.....	5 50	18 9			
Blaye.....	5 35	17 54		*Phases de la Lune*	
Pauillac.....	5 10	17 29			
Royan.....	4 15	16 34		Lever.....	6h.25
Soulac.....	4 12	16 31		Coucher...	18 9
Arcachon (Ferret)..	4 18	16 37			
— (près d'Eyrac)	4 43	17 2		P. L. le 4..	14h. 2
La Rochelle.....	3 33	15 49		D. Q. le 12..	17 49
Rochefort.....	3 43	16 2		N. L. le 19..	21 34
Bayonne.....	3 36	15 55		P. Q. le 26..	12 3
Biarritz.....	3 11	15 30			

Comité pour la Reprise de l'Activité économique

On nous adresse la communication suivante :

« Plus particulièrement, les travailleurs souffrent du chômage forcé qu'entraîne la situation présente.

» L'Union des Syndicats fédérés de la Gironde et le Parti socialiste se sont légitimement émus de cette situation. Ils ont pensé qu'un effort devait être fait pour tâcher d'apporter une amélioration à cet état de choses.

» A cet effet, s'inspirant des initiatives heureuses qui se sont manifestées à Paris, à Lyon, à Marseille, après entente, ces deux organisations ont décidé de tenter la création d'un comité mixte pour la reprise de la vie économique dans le pays.

» De nombreuses corporations patronales sont directement intéressées à la reprise du travail; autant que la classe ouvrière, elles souffrent de l'arrêt de l'industrie et du commerce; autant dans leur intérêt que dans un but d'intérêt général, il nous a semblé qu'elles ne sauraient se désintéresser d'une telle action.

» D'ailleurs, cette commission n'aura chance de réussir qu'autant qu'elle réunira toutes les initiatives, tous les intéressés. Elle ferait à charge d'étudier toutes les mesures capables de provoquer la reprise du travail, de faire toutes démarches utiles auprès des pouvoirs publics.

» En vue de la constitution de cette commission, l'Union des Syndicats et le Parti socialiste font appel à tous les industriels et commerçants, aux Syndicats patronaux, à la Chambre de commerce, aux armateurs, etc.

» Que nul ne néglige un effort qui peut être d'une grande efficacité, de la plus grande importance à tous les points de vue dans les circonstances actuelles.

» L'U. des S. et le P. S.

» Une communication particulière sera adressée aux Syndicats patronaux. Un avis ultérieur fixera le lieu et la date de la réunion.

Adresser la correspondance : au secrétaire de la Bourse du travail, ou à A. Cayrel, 133, rue Joseph-Abria. »

Lycée de Jeunes Filles

La rentrée des classes est fixée au 1er octobre pour les internes, au 2 octobre pour les externes.

Mme la Directrice reçoit les familles tous les jours, de neuf à onze heures, et de deux à quatre heures, 15, rue de la Croix-Blanche.

Elle prie les familles qui désireraient faire inscrire leurs enfants de lui adresser leur demande soit verbalement, soit par écrit, le plus tôt possible, cela afin de répartir de la manière la plus satisfaisante les élèves dans les différents locaux mis à la disposition du lycée.

Brevet élémentaire

Aspirants et Aspirantes

Les épreuves du brevet élémentaire auront lieu à Bordeaux, dans les locaux de l'école de la rue des Menuts, aux dates indiquées ci-après :

Aspirants : 1er octobre.

Aspirantes : 5 octobre.

L'appel des candidats sera fait à sept heures et demie du matin.

Croix-Rouge

UNION DES FEMMES DE FRANCE

L'Union des Femmes de France, Croix-Rouge française, dont les hôpitaux et ambulances se remplissent des glorieux blessés, voit s'accroître ses devoirs, tandis que ses ressources s'épuisent. Elle fait donc, certaine d'être entendue, un très pressant appel à la charité et à l'esprit de solidarité patriotique de Bordeaux, de ses habitants, de ses hôtes temporaires et de l'ensemble de la région du Sud-Ouest, heureusement éloignée des horreurs de l'invasion.

La délégation de l'Union des Femmes de France, venue à Bordeaux à la demande du gouvernement, est chargée de recueillir les dons généreux en argent et en nature, destinés à fonder de nouveaux hôpitaux.

Elle les reçoit avec reconnaissance, 32, cours du Jardin-Public, de dix heures à midi et de quatorze heures à dix-sept heures, ou par la poste.

Syndicat des Facteurs aux Halles.

Comme contribution au soulagement des blessés militaires, le Syndicat des facteurs, commissionnaires aux halles de Bordeaux, dans sa réunion du 5 courant, a voté une somme de 100 francs, et a voté également que les cotisations de ses membres seraient jusqu'à la fin des hostilités versées chaque mois à la caisse de secours des Sociétés de la Croix-Rouge française.

Règlement sanitaire du 7 Février 1907

Considérant que toutes les prescriptions intéressant l'hygiène et la salubrité publiques doivent être rigoureusement observées, l'administration municipale rappelle aux habitants :

Qu'ils sont tenus de faire balayer tous les jours, avant le passage du tombelier, le trottoir et la moitié de la chaussée au-devant de leur maison;

Les produits de ce balayage doivent être amoncelés en tas sur la chaussée, à 50 centimètres de la rigole;

Que les rigoles, gargouilles et caniveaux doivent être aussi soigneusement et régulièrement nettoyés chaque matin, avant huit heures;

Qu'il est expressément défendu de déposer sur la voie publique, sous quelque prétexte que ce soit et à n'importe quel moment, les détritus de ménage, ainsi que d'y ramener les produits du balayage des habitations ou des magasins.

Ces détritus et balayures doivent être apportés aux tombereaux du nettoiement au moment de leur passage dans les rues, et remis aux mains du conducteur chargé d'en opérer le versement immédiat dans le tombereau. Les caisses à bourrier ne doivent sous aucun prétexte séjourner sur la voie publique, même vides.

Les habitants, soucieux de leurs propres intérêts, voudront bien se conformer à cet avis, afin d'éviter à l'administration la pénible nécessité de sévir contre eux.

Le conseiller municipal délégué,
H. NOZIERE.

Il n'y a pas d'Age...

De son pas cadencé, la patrouille nocturne va réveiller les échos de la ville endormie. Les hommes sont rassemblés devant la Permanence. Deux agents de la paix qui vont servir de guides se joignent à eux. Nous assistons à ce départ de petite troupe. Les soldats, les yeux lourds de sommeil, attendent l'ordre de se mettre en marche. Il en est un cependant qui nous surprend. Le képi crânement posé sur sa tête blanche, la barbe où les hivers ont laissé de leur neige, il a l'air superbe et résolu.

Notre curiosité s'éveille. Nous questionnons. C'est un engagé volontaire; il s'est présenté à Paris malgré ses soixante et un ans bien sonnés, et, avec deux autres camarades de son âge, il a été pris « bon ».

Chaque matin, à l'exercice, il étonne les réservistes par son entrain et sa résistance.

Aujourd'hui, précisément, il a abattu ses 30 kilomètres, puis, toujours dispos, il est allé faire sa petite promenade en ville.

Il lui tarde de courir sus à l'envahisseur détesté. « Et, ajoute-t-il, si j'ai une petite piqûre, je mets mon mouchoir dessus et je continue. »

Le brave homme !

— Allons, en route ! commande le brigadier de police.

La patrouille s'en va dans la nuit. Et, aussi longtemps que nous pouvons le suivre des yeux, nous admirons l'allure souple et jeune du vieil engagé volontaire.

Office départemental du Travail

Des ouvriers spécialistes (chef de fabrication pour serrures matricées, forgerons en ferrures, mécaniciens ouilleurs, chaudronniers sur fer, petits chaudronniers sur cuivre ou ferblantiers) sont demandés d'urgence.

Se présenter ou adresser les demandes aux Ateliers de Bacalan, 5, rue Achard, à Bordeaux.

Pour nos Amis les Belges

Il ne se passe pas de jour que nous ne recevions les protestations et les plaintes de familles de réfugiés belges au sujet des innombrables difficultés qu'elles rencontrent lorsqu'il s'agit de changer les billets de banque de leur pays. Beaucoup de Belges possédant des sommes importantes se sont vus sur le point d'être absolument sans ressources. Trop souvent aussi ils ont été odieusement exploités par des intermédiaires sans scrupules qui profitaient de leur détresse.

Cette situation a fort heureusement cessé. Grâce à l'intervention du distingué consul de Belgique à Bordeaux, M. Grange, le gouvernement belge a fait une démarche auprès du gouvernement de la République pour obtenir que la Banque de France échange les billets de banque belges. Le gouvernement français s'est empressé d'accepter cette proposition. Et maintenant les échanges de billets belges se font régulièrement à la Banque de France **au pair et jusqu'à concurrence de 1,000 fr. par personne.** Tout agio doit donc être sévèrement poursuivi et réprimé.

Il reste encore une autre satisfaction à donner à nos amis belges en ce qui concerne les dépôts dans les Caisses d'épargne. On sait que, d'après la convention du 4 mars 1897, les titulaires de livrets de Caisse d'épargne de Belgique peuvent, lorsqu'ils se trouvent en France, obtenir le remboursement, soit partiel, soit intégral, de leurs fonds.

Les demandes de remboursement sont en temps normal adressées par l'administration des postes à la Caisse d'épargne belge détentrice des fonds. Mais dans la situation actuelle, par suite de l'occupation par l'ennemi du territoire belge, cette formalité ne peut être accomplie. Il serait donc à désirer que le gouvernement français, afin de faciliter l'application de la convention, autorisât nos Caisses d'épargne à payer aux réfugiés belges, sur la production de leur livret, 50 fr. par quinzaine comme à nos nationaux. Cela serait un précieux secours pour les réfugiés. Et c'est d'ailleurs pour eux incontestablement un droit.

A la Colonie espagnole

La section des brancardiers espagnols fait un pressant appel à ses compatriotes pour qu'ils viennent s'inscrire au plus tôt dans la dite section, car tous les concours sont nécessaires en ces moments. Se présenter au siège du comité, 35, rue des Augustins, café, de neuf heures à onze heures du matin.

Appel aux Conducteurs d'Automobiles

Les conducteurs d'automobiles pourvus du brevet de chauffeur, appartenant aux classes non encore appelées, ou du service auxiliaire, ainsi que les exemptés et les réformés, sont invités à se présenter d'urgence au bureau de recrutement de Bordeaux, 5, rue de Cursol, porteurs de leur livret individuel.

Les hommes habitant hors de Bordeaux feront connaître par lettre leur nom, leurs prénoms, leur situation militaire et leur adresse actuelle, au même bureau.

Aux Tramways suburbains

Dans un superbe mouvement de solidarité, tous les employés des Compagnies des tramways suburbains de Bordeaux ont décidé d'abandonner 4 % de leurs salaires, pour former une caisse de secours destinée à venir en aide aux familles de ceux partis à l'armée.

Les Compagnies ont aussitôt pris l'engagement de doubler la somme recueillie.

Le Feu

Vendredi, vers dix heures et demie du matin, un incendie a éclaté au numéro 180 de la rue de la Benauge, dans de petites constructions en bois, situées dans le jardin de l'immeuble et appartenant à plusieurs locataires.

Les pompiers, pour préserver la maison elle-même, ont dû abattre presque toutes celles que le feu n'avait pas détruites.

Les dégâts, qui s'élèvent à 1,500 fr. environ, sont en partie couverts par des assurances.

L'immeuble appartient à Mme Darif, d'Ivrac.

Distribution de Secours

La maison Carde, ses ouvriers et ses employés prient les familles des ouvriers de la maison mobilisés qui ont répondu au questionnaire qui leur a été adressé d'envoyer un de leurs membres à l'usine, le samedi 19 courant, à quatorze heures.

Chambre syndicale des Employés de Commerce

L'administration de la Chambre syndicale des employés de commerce a l'avantage de prévenir MM. les membres actifs et stagiaires que les cours professionnels reprendront le lundi 12 octobre prochain. Prière de se faire inscrire au siège social à partir du lundi 21 courant. Une note ultérieure donnera de plus amples renseignements.

Association syndicale des Hôteliers, Limonadiers-Restaurateurs

L'Association syndicale des hôteliers, limonadiers et restaurateurs porte à la connaissance des intéressés qu'une commission de secours est en permanence au siège du Syndicat, 21, rue Rolland, pour recevoir les inscriptions des mères de famille nécessiteuses de nos employés d'hôtel, café-restaurant, et que déjà des secours en espèces et en nature ont été distribués.

Elle prie les personnes déjà inscrites de se présenter tous les lundis matin, de dix heures à douze heures, pour recevoir les secours que la commission leur a attribués pour la semaine.

Elle rappelle également à MM. les Boulangers de la ville et de la banlieue que tous les bons de pain sont payables les lundi et vendredi de chaque semaine, de dix à douze heures, au bureau de l'Association, 21, rue Rolland.

Cercle Orphéonique de Bordeaux

Dans les circonstances douloureuses que nous traversons, le comité du Cercle Orphéonique a pensé qu'il était de son devoir de secourir les familles nécessiteuses des membres actuellement mobilisés.

Réunis à cet effet le mardi 25 août, les membres de la Société présents à Bordeaux ont voté la constitution d'un comité chargé de l'organisation des secours et d'en effectuer la répartition.

Ce comité se tiendra à la disposition des familles intéressées au siège du Cercle, 129, cours Victor-Hugo, les dimanches, à onze heures du matin, et les mercredis, à huit heures et demie du soir.

Les demandes écrites pourront être adressées soit au siège ou chez MM. Boutifier, vice-président, 19, rue Jules-Perrens; David, trésorier du comité, 41, rue Bouthier, La Bastide.

Chambre de Commerce de Bordeaux

Charbon de Soute

Les armateurs, courtiers maritimes et agents des Compagnies de navigation sont informés que l'administration militaire est en mesure de céder immédiatement ou à bref délai une certaine quantité de charbon de soute à des prix et conditions dont il sera donné connaissance au secrétariat de la Chambre de commerce (palais de la Bourse).

Les Vins à livrer à l'Armée

Les fournisseurs intéressés sont avisés que M. le Ministre de la guerre a décidé d'abaisser de 10 degrés à 9 degrés le degré alcoolique des vins rouges à livrer dans les magasins militaires pour une consommation rapide.

Les Cargaisons sur Navires ennemis capturés

La Chambre de commerce a reçu de M. le Ministre de la marine une circulaire indiquant la procédure à suivre par les personnes ayant un intérêt dans les cargaisons chargées sur des navires ennemis capturés et amenés en port français pour obtenir la relaxe de ces cargaisons.

Au Départ de Montevideo

Les importateurs bordelais pourraient utiliser certaines disponibilités de frêt pour des transports réguliers à effectuer au départ de Montevideo, à destination de France.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat de la Chambre de commerce, palais de la Bourse.

Conseil de Révision de la Justice militaire

Présidence de M. le général LANCELOT.

Dans sa séance du 18 septembre, le conseil de révision s'est réuni pour statuer sur deux recours en révision.

Le premier, formé par le soldat Pulles, du 86e régiment d'infanterie, condamné par le conseil de guerre de Clermont à trois ans de prison pour vol militaire, a été accueilli; le conseil a annulé le jugement entrepris pour « violation des règles du débat oral », et a renvoyé le condamné devant le conseil de guerre de Bourges.

— Le deuxième recours, formé par le soldat Nasica, de la section de répression du 6e régiment d'infanterie, condamné par le conseil de guerre de Bordeaux à la **PEINE DE MORT** pour voies de fait et outrages envers des supérieurs dans le service, et refus d'obéissance, a été admis partiellement.

Le conseil de guerre ayant fixé au minimum la durée de la contrainte par corps, le conseil de révision a décidé que cette dernière disposition était inapplicable à un condamné à la peine capitale; il a en conséquence annulé cette partie du jugement par voie de retranchement, et a ordonné que le surplus recevrait sa pleine et entière exécution.

Le siège du ministère public était occupé par M. le lieutenant-colonel Renault. Plaidait pour Nasica, Me Dausse.

Les Réfugiés

M. Aimé Liénard, réfugié à Bordeaux, rue du Commandant-Arnould, désire savoir où se sont réfugiés : 1. sa grand'mère, Henriette Aubry, veuve Liénard, de Merles (Meuse); 2. la famille de son oncle, Aimé Aubry, instituteur à Spincourt (Meuse).

Emile Berquet, soldat au 147e d'infanterie, 5e compagnie, en traitement à l'hôpital-ambulance de l'institution des sourdes-muettes, à Bordeaux, demande des nouvelles de ses parents, qui habitaient Englefontaine, arrondissement d'Avesnes (Nord).

Jacques Mahaut, soldat au 147e d'infanterie, 7e compagnie, en traitement à l'hôpital-ambulance de l'institution des sourdes-muettes, à Bordeaux, demande des nouvelles de ses parents, qui habitaient Maubeuge.

Désiré-René Blanchet, 147e d'infanterie, Sedan, fait savoir à sa famille qu'il se trouve en traitement à l'hôpital Sainte-Marie, à Saint-André-de-Cubzac.

Achille Dor, de Fallsolle, réfugié chez M. Jeanneau, à Saint-André-de-Cubzac, demande des nouvelles de son fils.

Joseph Servais, de Fallsolle, fait savoir à sa famille, composée de sa femme et cinq enfants, qu'il est réfugié chez M. Jeanneau, à Saint-André-de-Cubzac, et demande de ses nouvelles.

Mme Jeanne Retourné, née Bocquet, domiciliée à Nogent (Oise), réfugiée à Saint-André-de-Cubzac, chez Mme Reau, recherche son mari, chauffeur à la Compagnie du Nord.

Mme Ida Lambert, de Crupet, province de Namur (Belgique), recherche son mari et l'informe qu'elle est à Pécamin, commune de Gradignan (Gironde), avec ses deux fillettes.

Mme veuve Renaux, de Charleville, actuellement à Coutras, chez M. Poirier, demande des nouvelles de ses parents, M. et Mme Richoux-Morlot, de Rocroi (Ardennes).

MM. Jules et Paul Jacques, d'Ermeton-sur-Biert, province de Namur (Belgique), résident au chemin de la Vie, à Ombrères-lez-Bordeaux (Gironde).

M. et Mme Ernest Hennecart-Absil et Mme veuve Poussart, de Beaumont (Belgique), réfugiés chez M. E. Rousseau, villa Juliette, chemin Saint-Bris, à Villenave-d'Ornon, près Bordeaux, seraient heureux d'avoir des nouvelles de Mme Devrièse-Absil, de Tourcoing, et de leurs parents de Belgique.

M. Désir Pouleur, de Chatelet (Belgique), actuellement au château Casalez, chez M. Corbin, à Pessac-Alouette, Bordeaux, désirerait avoir des nouvelles de ses frères et sœurs.

René Antoine, chauffeur d'automobile, de Mont-Marchienne, près Charleroi, fait savoir à sa femme qu'il se trouve à Bordeaux, rue Dauzats, 40.

M. Emile Mélotte, fils du commissaire de police de Charleroi-Nord (Belgique), fait savoir à ses parents qu'il est à Bordeaux, 24, rue du Château-d'Eau.

La famille Lamotte, de Précy-sur-Oise (Oise), prévient M. Charles Lamotte, qu'elle a laissé dans cette localité, qu'elle est réfugiée à Cavignac (Gironde).

La famille Vanderstichèle prévient son fils Eugène, soldat ajourné de la classe 1914, qu'elle a laissé à Montataire (Oise), qu'elle se trouve réfugiée à Cavignac (Gironde).

Les familles belges Léon Gilliard, Bodson, Louis Clicheraux, Duvivier, Marie Lainé informent qu'elles sont réfugiées à Martillac (Gironde).

Mme Jaquemart-Courtchoux, du Chesne (Ardennes), réfugiée à Bordeaux, 96, rue Fondaudège, demande des nouvelles de sa mère et de sa famille.

Mme veuve Buha, demeurant à Senlis, informe sa famille et la famille Vilhem qu'elle est réfugiée 154, rue de la République, à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

M. Fernand Franquet, brigadier au 42e régiment d'artillerie, en traitement à la caserne Fauchey, à Bordeaux, serait heureux de connaître des réfugiés de Noyon (Oise) ou environs, qui pourraient lui donner des nouvelles de sa famille.

Petite Chronique

On a volé à la tire, dans le réticule de Mme Gayette, 98, cours Vict